Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 63 (1949)

Heft: 4

Artikel: La devise de Jean de Montgomery

Autor: Galbreath, D.L.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-745383

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La Devise de Jean de Montgomery

par D. L. Galbreath.

Les trois sceaux de Jean de Montgomery, chevalier, que nous pouvons reproduire grâce à l'aimable permission du professeur W. Croft Dickinson, rédacteur de la *Scottish Historical Review* [1]), datent des années 1428 et 1431 (fig. 72-74). D'une famille écossaise, Jean de Montgomery s'établit en Angleterre et y mourut en 1448. Son fils cadet, Thomas, aussi grand guerrier que diplomate, reçut l'ordre de la Jarretière [2]) et mourut en 1494. Ce qui appelle surtout l'intérêt des héraldistes est la devise, ou « bage », qui est représentée dans deux de ces sceaux et, de façon

Fig. 72. Fig. 73. Fig. 74.
Sceau et contre-sceau de Jean de Montgomery, 1428 et 1431.

plus détaillée, dans le contre-sceau. On y reconnaît une sorte de ceinture que l'on dirait être de cuir, munie d'une ganse à laquelle sont attachées deux cordes. Les petites représentations n'ont que la ceinture avec la ganse, sans les cordes. Cet objet étrange se retrouve dans un manuscrit dont je dois la connaissance à notre membre, M. H. S. London, F. S. A. C'est une collection [3]) de calques faits par le bon héraldiste John Anstis, Jarretière roi d'armes 1715-1740. La ceinture est de sable, doublée à l'intérieur d'or, et les cordes sont d'or (fig. 75). Ce qui est probablement une copie de ce dessin se trouve dans un MS à Oxford [4]) où cette devise est attribuée à Thomas de Montgomerie, chevalier de la Jarretière [5]), fils, comme nous l'avons dit plus haut, de Jean de Montgomery. C'est ce dessin qui a été publié

---

[1]) Nous avons publié dans le fascicule N° 104 de cette revue, octobre 1948, une notice *Scottish Seals from the Continent*, illustrée de quelques dessins.

[2]) Voir F. P. Barnard, *Edward IV's French Expedition of 1475*. Oxford 1925, p. 48 ss.

[3]) « Garter types and Badges », appartenant au College of Arms, à Londres, et copié sur un MS appartenant actuellement au Duc de Buccleuch, qui l'a déposé au British Museum. Le MS est probablement de la main de John Wrythe, Jarretière roi d'armes à la fin de XVe siècle.

[4]) Bodleian Library, Ashmole MS 1121.

[5]) Ce qui pourrait être une erreur car la devise de Thomas est donnée dans un MS de 1475, publié par M. Barnard, voir note 2 ; c'est une fleur de lis de gueules.

dans le *Retrospective Review* [1]), et cité par Mme Bury Palliser dans ses *Historic Devices, Badges and War-cries* [2]). La sortie des cordes y est un peu embrouillée et elles finissent en houppes. Les deux dessins, dont le premier et le meilleur (fig. 75), indiquent que la ceinture se ferme au moyen d'un lacet dont on voit tomber le bout. Cette fermeture se reconnaît, bien que la cire soit un peu écrasée, dans le contre-sceau (fig. 73). Les cordes sont attachées à la ganse par un nœud entourant une petite cheville (de bois) ce qui n'a pas été compris par l'auteur du dessin de la fig. 75.

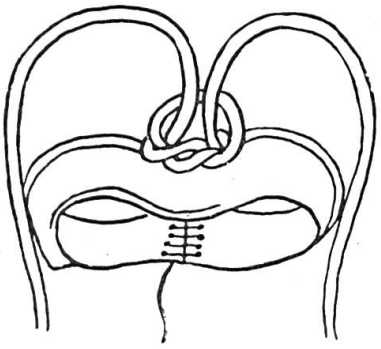

Fig. 75.

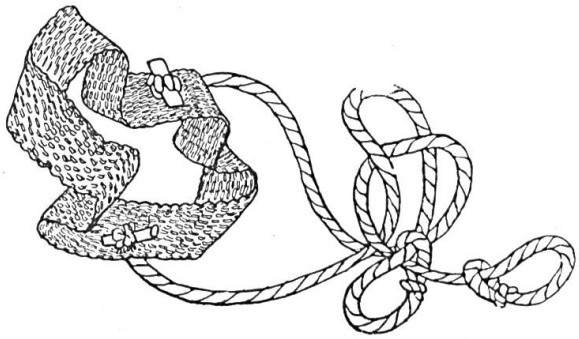

Fig. 76.

Que peut bien représenter cette curieuse pièce ? Avec beaucoup d'hésitations nous proposons l'explication suivante : nous avons vu, l'année passée, à l'exposition de peinture rhénane, à Schaffhouse, un tableau de saint Hippolyte, datant de 1480/90, et provenant du Wallraf-Richartz Museum à Cologne. Saint Hippolyte fut attaché à un cheval et traîné à mort. A ses pieds le peintre a peint comme emblème de son martyre, un collier de cheval en toile grossière, auquel sont attachées, par des chevilles semblables, deux cordes finissant en nœuds coulants représentant sans doute les traits du collier (fig. 76). La devise de Jean de Montgomery serait-elle l'emblème de saint Hippolyte ? Le fait que les cordes y partent de la ganse et ne se terminent pas par des nœuds coulants n'exclut pas absolument cette attribution ; on peut, en effet, admettre que dans ce cas, le collier était attaché par les cordes non à un palonnier, mais au timon ; c'est le moyen classique et peu efficace, de l'attachement du cheval par un collier autour du cou, et non par un collier portant sur les épaules.

Peut-être serait-il loisible de voir une autre représentation d'un collier de cheval, bien abrégé, dans la devise savoyarde de 1503, que nous avons publié dans cette revue (1947, fig. 33 et 35) d'après un vitrail de Saint-Georges-des-Hurtières, que nous reproduisons ci-contre (fig. 77-78). Ici, le collier ne serait formé que d'une corde tortillée, tandis que les attaches, finissant en nœuds, sont fortement réduites en longueur.

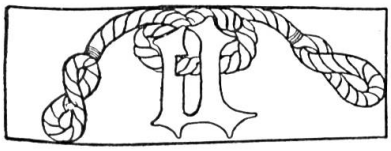

Fig. 78.

Voilà les hypothèses dont nous sentons mieux que personne la base fragile, et que nous verrions avec plaisir remplacées par d'autres mieux fondées.

Fig. 77.

---

[1]) Nouvelle série I, 310.

[2]) Londres 1870. Mme Palliser appelle notre ceinture, " a belt or girdle ".